

# L'adoption internationale comme phénomène migratoire

Hélène BELLEAU  
*Étudiante au doctorat en sociologie  
à l'Université de Montréal*

La circulation des enfants entre frontières nationales n'est pas un phénomène nouveau. Ceux-ci étaient vendus comme esclaves (Boswell, 1988), et plus récemment envoyés comme force de travail à bon marché dans les colonies (Seailles, 1988 ; Laplaige, 1988 ; Schnell, 1982) avant d'être transférés pour être adoptés. Contrairement aux diverses formes de circulation juvénile connues dans l'histoire, l'adoption internationale, telle qu'elle se présente aujourd'hui, est pour sa part très récente. On situe généralement l'essor de cette pratique vers la fin des années 1940, époque où elle était instituée en réponse aux conséquences tragiques du second conflit mondial. Les orphelins de la guerre furent déplacés d'un pays de l'Europe à un autre, ou encore vers les États-Unis pour être adoptés définitivement. Toutefois, comme le soutient Pilotti :

From being a solution to a particular problem, however, intercountry adoption not only continued at an ever accelerating pace up to the present, but also acquired a distinct character: from the 1950s on, the process has involved countries with unequal levels of socioeconomic development and populations of different racial composition. (Pilotti, 1985 : 26)

L'urgence d'étudier et de comprendre la spécificité de l'adoption internationale se fait de plus en plus sentir dans de nombreux pays, soit en raison de l'augmentation des demandes et du nombre des transferts, soit parce qu'elle pose des défis politiques et sociaux de taille, tant pour les pays d'origine que pour les pays d'accueil. On commence à peine à

percevoir les enjeux que soulève cette circulation des enfants entre frontières. Dans ces quelques lignes, nous tenterons de tracer en conséquence un portrait sommaire de la situation actuelle afin d'explorer, par la suite, quelques aspects des réalités économiques, politiques et culturelles auxquelles elle renvoie. Partant du constat d'un vide théorique sur le sujet, nous tenterons une amorce de théorisation visant à mieux saisir comment l'adoption internationale s'inscrit dans le phénomène migratoire. La théorie de l'articulation, comme manière d'appréhender la migration, ouvre à notre avis la porte à des questionnements qui pourraient se révéler riches et féconds dans l'étude de ce type de transferts d'enfants. Compte tenu des limites de cet exposé, nous devons cependant nous restreindre à certains commentaires et réflexions qui ont émergé d'une vaste revue des ouvrages portant sur le sujet. Il s'agit donc ici de proposer quelques pistes d'analyse qui demanderaient une étude beaucoup plus approfondie.

## PAYS D'ORIGINE ET PAYS D'ACCUEIL DES ENFANTS DE L'ÉTRANGER

Les origines géographiques des enfants adoptés à l'étranger mais aussi le nombre de ceux-ci sont très variables d'un pays d'accueil à l'autre. Dans l'ensemble, les principaux pays d'accueil sont les États-Unis, le Canada<sup>1</sup>, la Suède, l'Australie, l'Italie, la France, mais aussi la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest. Alors que certains pays adoptent des enfants de l'étranger en grand nombre, d'autres y sont plus réticents. Les États-Unis, par exemple, effectuent chaque année le plus grand nombre d'adoptions étrangères dans le monde actuellement. Proportionnellement à sa population toutefois, la Suède accueille un nombre beaucoup plus important d'enfants étrangers que ne le font les États-Unis. Weil soutenait, en 1984, que même si la population de la Suède ne représentait que 4 % de celle des États-Unis, elle adoptait annuellement le tiers du nombre d'enfants étrangers accueillis par les Américains (Weil, 1984 : 290). Contrairement à ces deux pays, on observe par ailleurs que dans le Royaume-Uni et en Allemagne, le phénomène de l'adoption internationale demeure marginal et s'inscrit dans une histoire encore plus récente.

Du côté des pays d'origine des enfants, on constate de la même façon que certains refusent d'envoyer leurs enfants à l'étranger pour

---

1. En 1991, on estimait à un peu plus de 2400 le nombre d'adoptions étrangères effectuées au Canada (Daly et Sobol, 1992).

diverses raisons alors que d'autres le font massivement<sup>2</sup>. Les pays d'Afrique et de l'Océanie, par exemple, se sont montrés peu enclins à ce type de pratique, préférant garder les enfants à l'intérieur de leurs frontières nationales. Par contre, selon les époques, quelques pays d'Asie et plus récemment certains d'Amérique latine ont été les principaux pays d'origine des enfants adoptés à l'échelle internationale (Weil, 1984 ; Pilotti, 1985 ; Bertrand, 1988).

Comment interpréter de telles différences entre pays ? Certains évoquent des facteurs religieux, culturels et politiques pour expliquer la plus ou moins grande ouverture des sociétés à ce type d'adoption. D'autres soutiennent que les motifs raciaux ne sont pas négligeables non plus (Nelson-Erichsen et Erichsen, 1981). Les explications demeurent cependant fragmentaires et varient considérablement selon les auteurs, les pays et les époques. À notre connaissance, il n'existe, à ce jour, aucune approche théorique ayant tenté d'analyser la circulation des enfants à l'échelle internationale, ses modalités particulières selon les pays et les époques, ainsi que les rapports qu'elle induit entre nations. Dans les ouvrages sur le sujet, on constate un vide théorique important qui introduit d'ailleurs des biais dans l'analyse du phénomène.

## L'ADOPTION INTERNATIONALE COMME PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE

La plupart des études ayant traité des adoptions internationales pourraient être classées selon deux grandes tendances ; celles qui tiennent compte exclusivement des pays d'accueil, et celles qui, au contraire, mettent l'accent sur les pays d'origine. Conformément à cette différenciation, les critères d'analyse semblent très variables selon la position privilégiée par les auteurs. Ainsi, ceux qui abordent l'adoption à partir des sociétés d'origine, le font très souvent dans une approche historico-structurelle qui vise notamment à dénoncer les rapports d'exploitation entre pays riches et pays pauvres (Weil, 1984 ; Fieweger, 1991 ; Kligman, 1992). À l'autre pôle, on trouvera par contre une multitude de travaux qui opteront pour une approche psycho-sociologique en évacuant par le fait même les dimensions politiques et économiques. Mentionnons, notamment les nombreuses études qui traitent des questions d'intégration raciale et

---

2. Il importe de noter que le Canada, jusqu'aux années 1980, envoyait aussi des enfants à l'étranger pour l'adoption internationale, à destination principalement des États-Unis. (Westhues et Cohen, 1994 ; Collard, 1988 ; Pilotti, 1985 ; Roberge et Gravel, 1984 ; Weil, 1984)

ethnique, de l'adaptation des enfants et des adolescents, etc. (Westhues et Cohen, 1994 ; Gravel et Roberge, 1984 ; Grow et Shapiro, 1975). Ce constat d'une dualité d'approches rappelle certains commentaires de Amselle qui nous paraissent tout aussi pertinents dans l'étude de l'adoption internationale que dans celle plus générale des migrations :

L'analyse des phénomènes migratoires doit donc éviter deux écueils : celui qui consiste à appréhender les migrations exclusivement du point de vue des rapports sociaux qui dominent dans la zone d'arrivée et celui qui tend à mettre l'accent sur les structures sociales de la zone de départ. (Amselle, 1976 : 35)

Dans l'analyse du phénomène de l'adoption internationale, il est de première importance, à notre avis, de prendre en compte les deux extrémités du réseau, à savoir les sociétés donneuses et receveuses de même que les événements qui se produisent dans l'intervalle de ces transferts (contrats d'adoption, placements des enfants en famille d'accueil, etc.). C'est ainsi notamment que l'on évitera les pièges d'une approche statique du phénomène, approche qui a pour effet de camoufler les répercussions de ces transferts sur les populations en cause.

Selon Kearney (1986), les phénomènes migratoires, qui renvoient le plus souvent aux déplacements géographiques de la main-d'œuvre, sont intimement liés aux questions de *développement* et de *sous-développement* des sociétés. Les migrations d'enfants, jusqu'à un passé encore récent, pouvaient également être abordées comme des déplacements des travailleurs. En effet, du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup>, approximativement, la main-d'œuvre enfantine était envoyée principalement vers les milieux ruraux<sup>3</sup>. La diminution du nombre d'enfants par famille que l'on a pu observer, tant en Europe qu'aux États-Unis, à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pourrait d'ailleurs être mise en relation avec l'émergence des législations restrictives et donc la baisse d'utilisation de la main-d'œuvre juvénile. Selon Chilman,

In the late nineteenth and early twentieth centuries, the social norm of small family size continued to spread among the urban and industrial sectors of Western Europe

- 
3. Selon Laplaige, en France notamment, au moment même où les campagnes perdaient une bonne part de leur main-d'œuvre au profit de l'industrie croissante en milieu urbain, les orphelins et enfants abandonnés étaient placés dans les fermes agricoles pour y travailler (Laplaige, 1988 : 82). Dans l'idée de peupler et de développer les colonies, l'Angleterre envoya quant à elle des centaines d'enfants, orphelins ou victimes de la misère, aux États-Unis et au Canada durant la période 1869-1930 pour être adoptés ou « mis en apprentissage » par les citoyens de ce dernier pays (Seailles, 1988). Enfin, mentionnons le British Juvenile Emigration Movement qui expédia quelque 80 000 enfants au Canada seulement. Très peu furent adoptés et la majorité furent placés comme domestiques ou comme travailleurs sur les fermes (Schnell, 1982).

and the United States. This trend can be partly explained by the decline in the usefulness of children as a cheap source of labor, particularly after child labor was prohibited by law. (Chilman, 1987 : 35)

Si, en Occident, les attitudes face aux enfants ont changé au cours du dernier siècle (Rooke et Schnell, 1982 ; Laplaige, 1988 ; Donzelot, 1977), on tend cependant à oublier que les enfants adoptés issus pour la plupart de pays en voie de développement représentent, parfois encore aujourd'hui, une source de main-d'œuvre non négligeable pour leur pays. Qu'ils aient abordé le thème des migrations dans une perspective internationale ou à l'intérieur des frontières nationales, les chercheurs ont cependant analysé essentiellement les migrations de travailleurs adultes, et plus récemment des travailleuses également, se déplaçant d'un point à un autre pour trouver de meilleures ouvertures d'emploi. À cet égard, l'adoption internationale se distingue des autres formes de migration sur au moins une dimension fondamentale. Les individus qui se déplacent sont des enfants, voire des nouveau-nés, et non pas des adultes. Cet aspect est primordial car il a pour conséquence d'impliquer nécessairement de nombreux intermédiaires qui doivent prendre des décisions en lieu et place de cette catégorie de migrants. De plus, non seulement est-il essentiel de comprendre les critères des divers pays en matière d'immigration, mais il faut également tenir compte des lois et des coutumes concernant les enfants, les droits parentaux, etc. Il en résulte donc que la décision de déplacer une jeune personne appartient essentiellement à des tiers (travailleurs sociaux, avocats, agences, etc.).

À l'instar des migrations de travailleurs, les adoptions internationales ne sauraient cependant être réduites aux mouvements des populations dans l'espace, bien que l'on doive en tenir compte, ni être comptabilisées comme des marchandises. La migration renvoie d'abord à « un changement d'état ou de condition sociale » (Amselle, 1976 : 28). Il ne fait nul doute actuellement que les enfants, ainsi déplacés d'un pays à un autre, changent pour un meilleur statut socio-économique en migrant. Non seulement sont-ils transférés souvent entre pays de niveaux socio-économiques différents, mais le plus fréquemment aussi d'un milieu pauvre à une famille de classe moyenne ou bourgeoise (Bonham, 1977 ; Bertrand, 1988).

À travers les quelques parallèles qui se dégagent entre, d'une part, les migrations d'adultes et d'enfants et, d'autre part, le développement économique des nations, se dessinent à notre avis certaines pistes d'analyse propices à l'élaboration d'une amorce de théorie. En effet, l'adoption internationale nous paraît s'inscrire d'emblée dans les phénomènes de migrations contemporaines qui, selon Amselle,

[...] recèlent une profonde unité en tant qu'ils sont le symptôme de situations qui affectent l'ensemble des sociétés dominées et qu'ils représentent le cadre à travers lequel peuvent être saisies des déterminations sociales plus profondes. (Amselle, 1976 : 10)

Bien que certains auteurs estiment que l'adoption internationale se résume à une aide humanitaire d'urgence visant à alléger le fardeau d'un pays au lendemain d'une guerre, de catastrophes naturelles, etc., d'autres ont démontré la pertinence de traiter du sujet en tenant compte aussi des rapports inégaux entre le Nord et le Sud. En effet, plusieurs auteurs exposent cette idée d'une dépendance des pays pauvres à l'égard des pays riches mais également de l'exploitation des uns par les autres. Selon cette dernière perspective,

L'adoption serait moins l'acte individualisé concrétisant le désir d'enfant qu'une nouvelle expression des échanges nord-sud. (Costa-Lascoux, 1988 : 175)

C'est pourquoi nous avons privilégié les théories du développement, et cela en lien avec les phénomènes migratoires.

## QUELQUES CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES

Au cours d'une recension des écrits portant sur la circulation des enfants dans le monde, nous avons pu déceler à de nombreuses reprises certaines prémisses, souvent implicites, sur lesquelles se fondent l'argumentation des auteurs. Les théories de la modernisation, de la dépendance et du système-monde se présentent en arrière-plan des analyses bien qu'elles révèlent, à notre avis, une vision partielle du contexte dans lequel prend forme l'adoption à l'échelle internationale. Par exemple, les tenants de la théorie de la modernisation proposent une vision de la migration fondée sur l'idée de progrès, opposant le sous-développement au développement et le traditionalisme à la modernité. Cette théorie, qui a pour caractéristique d'opter pour une approche micro-sociologique et ahistorique, se base sur la notion de *décision* des migrants de se déplacer. Elle omet par le fait même les dimensions économiques et politiques en jeu.

Des critiques de la théorie de la modernisation ont émergé de nouvelles manières de conceptualiser les phénomènes migratoires (Gunder Frank, 1969 ; Brandes, 1975 ; Todaro, 1981). Plutôt que de présenter les milieux urbains et ruraux comme deux types d'économie s'opposant, la théorie de la dépendance, telle que l'énonce Gunder Frank (1969) par exemple, les liera dans une relation de *dépendance* en mettant l'accent sur le *développement du sous-développement*. Cette approche qui relève de la macro-économie fut à son tour critiquée par certains auteurs,

notamment parce qu'elle prend en compte les déplacements des capitaux économiques et humains dans une seule direction, à savoir des périphéries vers les centres.

En lien avec cette approche théorique, deux courants se sont toutefois développés durant les années 1970 et 1980. D'une part, la théorie du système-monde, dont le principal représentant est Wallerstein et, d'autre part, la théorie de l'articulation qui a émergé en réaction à la théorie de la dépendance plutôt que dans une même ligne de pensée. L'un des traits distinctifs de la théorie du système-monde est qu'elle a proposé l'idée que l'ensemble des pays représentent un seul et même système où s'organisent la division internationale du travail mais aussi des régions de consommation et d'autres de production. La théorie du système-monde a permis de délaisser quelque peu les interprétations psychologiques basées sur les individus et la culture. Malgré ses percées importantes, cette vision historico-structurelle présente toutefois l'inconvénient d'opter pour une analyse trop générale des mouvements de population. Selon Kearney (1986), cette approche, tout comme la théorie de la dépendance, tend à évacuer les dimensions culturelles et les spécificités locales, donnant un point de vue trop général où l'on perçoit mal le lien effectif entre l'économie et les migrations mêmes.

La théorie de l'articulation nous paraît dès lors particulièrement pertinente à divers points de vue. En premier lieu, elle n'appréhende pas les sociétés en voie de développement comme si elles étaient totalement dépendantes et déterminées par les puissances capitalistes (théorie de la dépendance), ou encore entièrement coupées de celles-ci sur le plan culturel et économique (théorie de la modernisation), mais permet plutôt de saisir ces sociétés dans une position mitoyenne, c'est-à-dire en tant qu'elles sont influencées par les puissances capitalistes et qu'elles détiennent aussi leur logique économique, sociale et culturelle propre. En rejetant l'idée de l'existence d'un seul système économique mondial, la théorie de l'articulation envisage donc la possibilité d'une coexistence et même d'un renforcement de cette dualité économique (Meillassoux, 1972).

Cette théorie permet également, en second lieu, d'intégrer l'étude des communautés. Selon Kearney, elle donne une place centrale à la sphère domestique comme lieu de production et de reproduction des êtres humains :

Not only does articulation theory redirect our attention to communities, but even more importantly it isolates the household as the most important nexus in which articulation occurs. The household occupies this strategic position because it is in it that production and reproduction co-occur in a microeconomic sphere that partakes of two disparate modes or loci of production. (Kearney, 1986 : 344)

Dans le contexte qui nous intéresse, le travail de reproduction des femmes dans les sociétés, mais aussi les facteurs démographiques sur le plan international pourront dès lors être considérés.

## DIMENSIONS ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES : QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION

L'adoption internationale renvoie aux politiques d'immigration, aux effectifs démographiques, à l'image des pays d'origine et d'accueil sur la scène internationale et plus généralement aux intérêts nationaux des divers pays en cause. Il nous paraît dès lors important de considérer aux deux extrémités des processus d'adoption, c'est-à-dire dans les pays donneurs et receveurs, les questions à la fois économiques, politiques et culturelles.

D'emblée, par opposition aux migrations des travailleurs, les transferts d'enfants ne semblent pas présenter d'apport économique pour les pays concernés. Les intérêts pécuniaires découlent essentiellement des activités illicites. Mentionnons au passage que les gains démographiques demeurent négligeables pour les pays d'accueil en mal d'enfants (Hersak et Francolini, 1987). Les ouvrages décrivant les abus sont très abondants et retiennent l'attention des médias. Certains diront toutefois que cela est dû peut-être plus au caractère sensationnaliste de ce trafic qu'à son ampleur réelle. Dans un article récent, Herrmann et Kasper tentaient cependant de démontrer comment l'adoption internationale peut s'inscrire dans un système d'exploitation qui dépasse largement celui de la vente d'enfants et qui rappelle certains aspects de la problématique de la migration des travailleurs exprimée par les tenants de la théorie de l'articulation. En effet, il semble qu'il y ait non seulement coexistence mais aussi renforcement de formes différentes d'économies. Dans certains pays, les transferts d'enfants sont rendus possibles justement parce que des conditions particulières sont entretenues par les pays capitalistes. Ainsi écrivent-ils :

Foreign adoptions in Korea, for exemple, bring \$15-20 million per year of badly needed foreign currency (Pastor, 1989). Such economic and political forces may allow the global society to avoid its responsibility to ameliorate poverty and to provide family planning services and other necessities. Ironically, although adoption may contribute to the well-being of tens of thousands of children, it may contribute to the continued oppression of tens of millions. It is noteworthy that the very nations from which children are adopted are the ones that the United States exploits economically and militarily. (Herrmann et Kasper, 1992 : 50)

Du côté des pays en voie de développement, certains évoquent l'idée que les enfants représentent une part importante de la main-d'œuvre. On s'inquiète des conséquences de l'exode de ces travailleurs juvéniles à court

et à long terme. Toutefois, selon Nash, il ne faut pas négliger l'impact des rapports économiques entre pays du Nord et du Sud qui s'est fait sentir à divers degrés selon les sociétés. Ainsi donne-t-elle l'exemple du Mexique où les enfants sont devenus, avec les transformations économiques, plus une charge qu'une aide pour les familles :

*The changes in familial social relations are even more dramatic when there is a shift from subsistence farming to modern industrial employment. The spread of import-substitution industrialization after World War II resulted in the preferred employment of men in capital-intensive industries. The loss of value for child labor that could be integrated into farm production and the concomitant increase in the cost of raising children create a trend in the direction of smaller families [...]. (Nash, 1986 : 8)*

En plus de la dimension économique de l'adoption internationale, il nous faut considérer les aspects inhérents à la culture et notamment à l'organisation sociale. L'importance de prendre en compte l'adoption locale pour saisir le phénomène de l'adoption internationale nous paraît ici notable et demanderait, il va sans dire, à être explorée davantage. En effet, les études en droit et en anthropologie, particulièrement, ont démontré, à de nombreuses reprises, diverses manières de concevoir l'adoption. Si pour certains l'adoption est perçue comme une solution de rechange à l'abandon, pour d'autres cette pratique est avant tout une forme d'alliance entre familles ou groupes qui vise à renforcer ou à créer des liens au même titre que le mariage par exemple (Lallemand, 1988). La manière de concevoir la responsabilité des adultes et de la communauté face aux enfants peut également jouer un rôle déterminant. C'est ainsi d'ailleurs que, chez certains peuples d'Océanie, l'enfant envoyé à l'étranger constitue une perte, non seulement pour la famille immédiate, mais aussi pour le réseau de parenté et la communauté qui se voient amputés d'un membre (O'Collins, 1984).

Du point de vue culturel, on pourrait discerner par ailleurs une dynamique semblable à celle abordée sur le plan économique. Le transfert d'enfants entre pays n'est possible, semble-t-il, que parce qu'il fonctionne sur la base d'une logique à la fois commune et complémentaire. En effet, aux deux pôles de ce processus, un même phénomène se présente :

*Women are socialized to expect and embrace the role of motherhood as a primary aspect of their identities [...]. A common thread connecting both infertile women and many international birth mothers is their lack of control over fertility [...]. (Herrmann et Kasper, 1992 : 51)*

L'adoption à l'échelle internationale soulève, il va sans dire, des questions de fond particulièrement en ce qui a trait au travail de production et de reproduction des femmes. Du côté des pays d'accueil, il est

remarquable, par exemple, de constater les critères selon lesquels sont sélectionnés les couples. Dans une étude publiée par la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction qui traite de la loi canadienne en matière d'adoption, on note que :

Au cours de la dernière décennie, les critères appliqués ont traduit une conception idéalisée de la vie familiale. Les pratiques relatives à l'adoption ont tendance à renforcer l'idée selon laquelle la famille se caractérise par la présence d'un seul couple hétérosexuel marié dont l'un des conjoints agit comme principal soutien de famille. (Daly et Sobol, 1992 : 5)

Certaines agences d'adoption utiliseront d'ailleurs comme critère de sélection des couples, le désir de l'épouse de demeurer à la maison après le placement de l'enfant (Herrmann et Kasper, 1992). Ces exigences, énoncées souvent par les autorités des pays d'origine, contribuent à maintenir les femmes dans un rapport d'exploitation.

À l'autre extrémité du processus d'adoption, se confrontent des valeurs sociales importantes également. Selon Kanno, les pressions exercées sur les femmes dans certains pays en voie de développement pour qu'elles utilisent des moyens contraceptifs ne sont pas sans rappeler les problèmes posés par les nouvelles technologies de reproduction. Il serait justifié d'ailleurs de s'interroger sur les conséquences de l'augmentation des cessions d'enfants nés de filles-mères sur l'acceptation sociale de ces dernières dans leur pays. Il ne fait nul doute à notre avis que deux groupes, les jeunes femmes et les enfants, sont particulièrement vulnérables à ces changements. À titre d'exemple, soulignons le cas du Maghreb musulman où le décalage entre l'acquisition de droits liés à une plus grande ouverture des mentalités et l'autonomie réelle place les jeunes femmes dans des situations particulièrement vulnérables (Lacoste-Dujardin, 1988).

Enfin, un dernier aspect important de cette question tient à la sélection des sexes par le biais des nouvelles technologies de reproduction mais aussi par celui de l'adoption.

In countries where the value of being female is very low and the demand for males is high, there is now a pattern developing where female fetuses are being aborted. In India, amniocentesis is used to determine fetal gender; females are aborted. In China, the policy of the one-child family encourages similar preference for males. These practices may lead to the further exploitation of women. (Kanno, 1987 : 8)

## CONCLUSION

L'adoption internationale, pour être saisie dans son ampleur et sa portée, doit être étudiée en lien avec les sociétés d'origine et les sociétés d'accueil simultanément. Cette pratique, comme nous l'avons mentionné, gagne à être envisagée tant du point de vue politique que des points de vue économique et culturel. Un survol des ouvrages révèle toutefois des lacunes importantes sur le plan théorique. Bien qu'elle se distingue à divers niveaux des autres types de migrations (âge des migrants, dimension économique, intermédiaires impliqués, etc.), on pourrait voir dans l'adoption internationale la version moderne de formes plus anciennes de circulation d'enfants dans le monde. Ces transferts soulèvent cependant de nombreuses questions liées aux enjeux contemporains. Mentionnons à titre d'exemple le fait que, dans de nombreux pays, on constate la difficulté pour les femmes soit d'accéder à des méthodes contraceptives, soit de garder leurs enfants lorsqu'elles ne sont pas mariées, en raison des préjugés défavorables à leur endroit. La complémentarité des sociétés occidentales nous semble frappante sur ce point. En plus du nombre croissant de familles monoparentales, de la diminution des enfants disponibles pour l'adoption, on remarque l'augmentation des demandes d'adoption faites par des célibataires. L'escalade des nouvelles technologies de reproduction comme l'implantation de cliniques de « *planning familial* » expriment de la même façon ce désir de contrôle sur la fertilité des femmes. On pourrait, en dernière analyse, se demander si le phénomène de l'adoption internationale n'a pas pour assises, aux deux pôles des réseaux, l'exploitation du *désir d'enfants* et plus largement le manque de contrôle sur la fertilité.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMSELLE, Jean-Loup (1976), *Les migrations africaines*, Paris, Maspéro.
- BERTRAND, Catherine (1988), « Des enfants, des pays et des chiffres », *Autrement*, 96, pp. 168-171.
- BONHAM, Gordon Scott (1977), « Who Adopts : The Relationship of Adoption and Social-Demographic Characteristics of Women », *Journal of Marriage and the Family*, 39, 2, pp. 295-306.
- BOSWELL, John (1988), *The Kindness of Strangers : The Abandonment of Children in Western Europe from Late Antiquity to the Renaissance*, New York, Pantheon Books.
- CHILMAN, C.S. (1987), « Reproduction norms and social control of women », dans J. FIGUEIRA-McDOUGOUGH et R. SARRE (sous la direction de), *The trapped women*, Newbury Park, CA, Sage, pp. 34-52.

- COSTA-LASCOUX, Jacqueline (1988), « Du fantasme à la réalité », *Autrement*, 96, pp. 172-177.
- DALY, J. Kerry et Michæl P. SOBOL (1992), *Faits saillants de l'adoption : une possibilité pour couples infertiles. Perspectives et tendances*, Commission Royale sur les nouvelles technologies de reproduction.
- FIEWEGER, M.E. (1991), « Stolen Children and International Adoptions », *Child Welfare*, LXX, 2, pp. 285-291.
- GRAVEL, Rénald et Pierre ROBERGE (1984), *Le vécu en adoption internationale au Québec*, 17, Direction de l'Évaluation des programmes, Ministère des Affaires sociales.
- GROW, L. et D. SHAPIRO (1975), *Transracial Adoption Today : Views of Adoptive Parents and Social Work*, New York, Child Welfare League of America inc.
- GUNDER FRANK, Andre (1969), *Latin America : Underdevelopment or Revolution*, New York, Monthly Review Press.
- HERRMANN, K.J. et B. KASPER (1992) « International Adoption : The Exploitation of Women and Children », *Affilia*, 7, 1, pp. 45-58.
- HERSAK, G.A. et S. FRANCOLINI (1987), *L'immigration des enfants : une solution aux préoccupations démographiques*, Emploi et Immigration Canada.
- KANNO, N. (1987), « New reproductive technologies : International feminist concerns », *Science for people*, juillet-août, pp. 5-8.
- KEARNEY, M. (1986), « From the Invisible Hand to Visible Feet : Anthropological Studies of Migration and Development », *American Review of Anthorology*, 15, pp. 331-361.
- KLIGMAN, Gail (1992), « Abortion and International Adoption in Post-Ceausescu Romania », *Feminist Studies*, 18, 2, pp. 405-419.
- LACOSTE-DUJARDIN, Camille (1988), « Au Maghreb, l'enfance in-nommable », *Autrement*, 96, pp. 85-89.
- LALLEMAND, Suzanne (1992), « Circulation des enfants exotiques, famille et mariage », *Droit et cultures*, 23, pp. 136-146.
- LALLEMAND, Suzanne (1988), « Un bien qui circule beaucoup », *Autrement*, 96, pp. 135-141.
- LAPLAIGE, Danielle (1988), « Enfants du malheur, enfants du péché », *Autrement*, 96, pp. 78-84.
- MEILLASOUX, C. (1972), « From Reproduction to Production », *Economy and Society*, pp. 95-105.

- NASH, J. et H.I. SAFA (sous la direction de) (1986), *Women and Change in Latin America*, M.A. Bergin & Garvey.
- NELSON-ERICHSEN, J. et H.R. ERICHSEN (1981), *Gamines : How to adopt from Latin America*, Minneapolis, Minnesota, Dillon Press.
- O'COLLINS, Mæv (1984), « The influence of western adoption laws on customary adoption in the Third World », dans BEAN, Philip (sous la direction de), *Adoption. Essays in Social Policy, Law, and Sociology*, London, Tavistock Publications, pp. 288-304.
- PILOTTI, Francisco J. (1985), « Intercountry Adoption : A View from Latin America », *Child Welfare*, LXIV, 1, pp. 25-35.
- ROOKE, Patricia et R.L. SCHNELL (1982), « Guttersnipes and Charity Children : Nineteenth Century Child Rescue in the Atlantic Provinces », dans ROOKE, P.T. et R.L. SCHNELL (sous la direction de), *Studies in Childhood History : A Canadian Perspective*, Calgary, Alta, Detseling Enterprises Ltd, pp. 82-104.
- SCHNELL, R.L. (1982), « Childhood Rescued and Restrained in English Canada », dans Rooke, P.T. et R.L. Schnell (sous la direction de), *Studies in Childhood History : A Canadian Perspective*, Calgary, Alta, Detseling Enterprises Ltd, pp. 204-212.
- SEAILLES, Laurent (1988), « Quand les Américains adoptent », *Autrement*, 96, pp. 178-182.
- TODARO, M.P. (1981), *Economic Development in the Third World*, New York, Longman.
- WEIL, Richard, H. (1984), « International Adoptions : The Quiet Migration », *International Migration Review*, 18, 2, pp. 276-293.
- WESTHUES, Anne et Joyce COHEN, (1994), *Intercountry Adoption in Canada*, Final report, Toronto, National Welfare Grants, Human Resources Development Canada, 208 p.